



FR

AL-ALAC-ST-0915-02-00-FR
TEXTE ORIGINAL : Anglais
DATE : 9 septembre 2015
STATUT : version finale

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Déclaration de l'ALAC sur le rapport initial sur les données et les indicateurs pour l'élaboration de politiques

Introduction

Maureen Hilyard, membre de l'équipe de direction de l'ALAC et de l'Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique (APRALO) a rédigé une version préliminaire de la déclaration de l'ALAC.

Le 25 août 2015, la première version préliminaire de cette déclaration a été publiée sur [l'espace de travail At-Large pour le rapport initial sur les données et les indicateurs pour l'élaboration de politiques](#).

Le même jour, Alan Greenberg, président de l'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques de lancer un appel à commentaires sur la déclaration à tous les membres d'At-Large par le biais de [la liste de diffusion d'annonces de l'ALAC](#).

Le 4 septembre 2015, une version contenant les commentaires reçus a été publiée sur l'espace de travail susmentionné et le président de l'ALAC a demandé au personnel de procéder au vote de ratification par l'ALAC de la déclaration proposée.

Le 9 septembre 2015, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions. Les résultats sont disponibles sur : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=5012ShmNMiK7CvNLbsHMre6m>.

Déclaration de l'ALAC sur le rapport initial sur les données et les indicateurs pour l'élaboration de politiques

L'ALAC se réjouit de l'opportunité de fournir la contribution de la communauté sur le rapport initial du groupe de travail de la GNSO concernant des recommandations possibles pour l'utilisation de données et d'indicateurs dans l'élaboration de politiques.

L'ALAC apprécie les solutions qui permettront d'améliorer la façon dont sont développées les politiques de consensus, notamment en ce qui concerne les questions critiques du titulaire de noms de domaine, du registre et du bureau d'enregistrement. Il est souhaitable que ces questions soient abordées dans un esprit de travail ouvert et transparent, mais aussi dans un environnement où les données soient collectées de façon anonyme et confidentielle. Cela encouragera par la suite la prise de décisions et l'élaboration de politiques mieux informées, basées sur les faits.

Il est important que toutes les parties impliquées dans le processus décisionnel de la GNSO reconnaissent le bénéfice et la valeur des données de base pertinentes et des instruments de mesure pour le processus d'élaboration de politiques, en particulier à l'étape initiale pour établir la portée, la compréhension et la description d'un problème ou d'une question. Afin de garantir la participation de toutes les parties dans le nouveau processus, l'ALAC soutient la possibilité d'employer un tiers indépendant pour répondre à toute préoccupation relative à la collecte, l'anonymisation et l'agrégation de données. La prise de décisions et les délibérations fondées sur des faits permettront de hiérarchiser les questions critiques sur la base de preuves tangibles plutôt que par « instinct » ou par des exemples anecdotiques.

L'ALAC soutient la mise en place d'un « pilote » où les groupes de travail seront en mesure de soumettre des propositions ou des idées en vertu desquelles la collecte et l'évaluation des données factuelles et les métriques peuvent devenir la base pour l'identification initiale et l'analyse des questions et / ou problèmes. Nous soutenons également l'opinion que les ressources financières requises pour implémenter le pilote devraient être considérées comme un investissement pour améliorer les processus politiques plutôt que comme un coût par rapport au budget.

L'ALAC soutient la révision des modèles pour le rapport thématique, la charte et le rapport final afin de mettre à jour les directives antérieures du groupe de travail ainsi que le développement d'un arbre décisionnel. Ces changements aideront à déterminer la meilleure manière de demander des instruments de mesure et des données supplémentaires. L'élaboration d'un manuel pour le processus d'élaboration de politiques, qui comprendra l'« arbre décisionnel et le formulaire de demande », assureront l'uniformité du processus et des pratiques.

L'établissement d'un cadre pour la distribution d'informations par le biais de la sensibilisation précoce d'autres SO et AC et organisations associées facilitera une plus grande contribution qualitative et aidera à développer une culture de collaboration entre nos organisations. Cela contribuera non seulement à l'amélioration continue entièrement intégrée au processus

d'élaboration de politiques mais aussi à encourager le potentiel de la culture des données ouvertes à travers l'ICANN.